Union démocratique du centre (UDC)

Rapport annuel 2003

Table des matières

	Page
AVANT-PROPOS	5
I. BILAN DES RÉSULTATS	7
1. Rétrospective de l'année 2003	7
2. Prises de position et interventions de l'UDC	13
II. ORGANES DU PARTI	25
1. Assemblée des délégués	25
2. Comité central	29
3. Comité directeur	33
4. Secrétariat général	35
5. Groupe de l'Assemblée fédérale	36
III. VOTATIONS FEDERALES	39
IV. ELECTIONS FEDERALES	41
V. LES SECTIONS CANTONALES ET LEURS REPRESENTATION DANS LES PARLEMENTS CANTONAUX	
VI. LES SECTIONS CANTONALES SUR INTERNET	45

AVANT-PROPOS



L'année 2003 a été importante pour l'Union démocratique du centre. Toutes les activités déployées durant ces derniers mois étaient axées sur les élections fédérales d'octobre. L'UDC s'était fixé l'objectif ambitieux de non seulement confirmer l'excellent résultat obtenu en 1999, mais aussi d'augmenter son avance par rapport aux autres partis.

Avec une part électorale de plus de 26%, l'UDC a réalisé un score impressionnant le 19 octobre 2003. Il s'agit en fait du meilleur résultat électoral jamais obtenu par ce parti. Occupant 63 sièges au Parlement fédéral (et même 64 si on y ajoute celui d'Attilio Bignasca), l'UDC dispose désormais du plus grand groupe parlementaire. C'est dire aussi que l'UDC assume une lourde responsabilité. Dans les années à venir, l'UDC sera mesurée à l'aune de la rigueur et de la fidélité avec lesquelles elle accomplira son mandat électoral.

Le 10 décembre fut le deuxième moment fort de l'année 2003. En élisant Christoph Blocher au Conseil fédéral, le parlement a choisi le conseiller national le plus longtemps en exercice. Pour la première fois de son existence, l'UDC a réussi à conquérir un deuxième siège au gouvernement national. L'écho dans la population est énorme, car celle-ci voit enfin à portée de main le changement tant attendu de la politique gouvernementale semble.

Ces succès électoraux ont été précédés d'innombrables manifestations électorales et actions dans les rues. Nous nous contenterons de citer ici l'assemblée des délégués au centre géographique de la Suisse (l'alpage d'Älggi près de Sachseln) ou encore l'assemblée des délégués au Alpen-Rock-House de Kloten qui a été avant tout animée par les jeunes UDC sous des éclairs lasers et le tonnerre des rythmes techno. La traditionnelle fête du parti de Holziken et le congrès de programme de Hochdorf faisaient également parti des importantes manifestations de 2003. A noter aussi la publication spectaculaire de la plate-forme électorale qui a été présentée le même jour à Lugano, Berne et Lausanne.

Pour l'UDC, cette année 2003 riche en événements a débouché sur un mandat clair et net: poursuivre fidèlement sa politique menée jusqu'ici.

Cela signifie:

- moins d'impôts, de redevances et de taxes
- lutte contre les abus dans le droit d'asile
- combat pour une Suisse indépendante et neutre

Le groupe parlementaire fédéral UDC s'est donné les mêmes priorités politiques pour la législature qui vient de s'ouvrir. Si chaque membre du parti s'engage de toutes ses forces pour ces objectifs, l'UDC poursuivra sur la voie du succès.

Gregor A. Rutz Secrétaire général

I. BILAN DES RÉSULTATS

1. Rétrospective de l'année 2003

Janvier

Le 6 janvier, soit le lundi de la première semaine ouvrable de la nouvelle année, l'UDC présente ses exigences concernant la révision de la **loi sur l'asile**. L'objectif de cette intervention est de contraindre le Conseil fédéral à tenir les promesses qu'il a faites dans sa campagne contre l'initiative UDC sur l'asile. L'UDC renvoie le projet gouvernemental de révision de la loi sur l'asile en demandant son réexamen et présente ses propres revendications. Elle menace à titre préventif de lancer un référendum au cas où la révision n'irait pas assez loin à ses yeux.

Le 11 janvier, l'UDC tient à Hochdorf (LU) son **congrès de programme**. Les délégués ont reçu au préalable le projet de plate-forme électorale de la part de la commission de programme présidée par Christoffel Brändli, conseiller aux Etats. 67 propositions de modification ont par la suite été déposées. Le contenu de la plate-forme électorale est présenté au congrès de programme en six blocs thématiques, puis les propositions font l'objet de discussions. Au vote final, la plate-forme est approuvée à l'unanimité.

Les principaux thèmes de la **plate-forme électorale** sont les suivants: moins d'impôts de taxes et de redevances, engagement plus fort pour la sécurité et contre la criminalité ainsi que lutte pour l'indépendance et la liberté de la Suisse. Le programme électoral pour les années 2003 à 2007 est placé sous la devise "**Qualité suisse**".

Février

Réunie en assemblée des délégués le 1^{er} février à Bienne, l'UDC donne le coup d'envoi à la récolte des signatures pour son **initiative en faveur de la baisse des primes d'assurance-maladie.**

La **votation populaire** du 9 février, qui n'a pas fait couler beaucoup d'encre, débouche sur l'approbation d'un projet de révision des droits populaires que l'UDC n'avait pas soutenu.

Lors de sa conférence de presse du 17 février, l'UDC exige un **abaissement rapide des impôts taxes et redevances**. Il faut que le peuple ait plus de compétences dans les questions fiscales.

Le 22 février a lieu dans le Moutathal la 3^e Coupe nationale UDC de yass.

Mars

Dans son communiqué du 14 mars, l'UDC demande au Conseil fédéral d'assainir les **finances de l'Etat** par des économies rigoureuses tout en renonçant à une augmentation des impôts. L'UDC s'oppose catégoriquement à l'impôt fédéral sur les successions proposé par le conseiller fédéral radical Kaspar Villiger.

Session de printemps (3 – 21 mars)

Les échecs et les succès se contrebalancent durant la session de printemps qui inaugure cette année électorale. Les propositions de l'UDC concernant plusieurs projets qui ont des incidences financières - 11^e révision de l'AVS, 4^e révision de l'AI, encouragement de la construction de logements ou encore promotion de la paix – ne passent pas la rampe. Par contre, l'UDC s'installe dans le camp des gagnants (même si ce n'est pas en première ligne) quand il s'agit de rejeter des impôts supplémentaires sur l'énergie, de réexaminer les dépenses de l'Etat et de refuser de donner de nouvelles tâches à l'Etat.

Les débats concernant la loi sur le transfert de biens culturels ainsi que la Politique agricole 2007 sont vifs, mais leur issue convient au groupe UDC.

En déposant une série d'interventions parlementaires concernant Swissair, le groupe UDC tente d'imposer au Conseil fédéral une politique financière plus responsable.

A la suite de l'éclatement de la guerre en Iraq, une séance spéciale (session spéciale) a lieu le jeudi de la troisième semaine de la session. Une intervention de l'UDC contre l'ONU suscite les commentaires du président du Conseil national, Yves Christen, ainsi que de guelques médias.

Avril

Mardi après Pâques, soit le 22 avril, l'UDC présente sa **plate-forme électorale 2003-2007**. Plusieurs pages comportant des points politiques forts y ont été ajoutées après le congrès de programme. Paraissant en trois langues, la plate-forme électorale est présentée dans le cadre d'un "Tour de Suisse", soit d'abord à Lugano, puis à Berne et, enfin, à Lausanne.

Mai

Deux semaines avant les votations fédérales du 18 mai richement dotées en objets, l'UDC frappe un grand coup le 5 mai avec une conférence de presse intitulée "Contre la politique sangsue antisociale du PS". L'UDC prouve noir sur blanc que les innombrables revendications socialistes poussent le pays à la ruine.

Session spéciale (5 – 9 mai)

La session spéciale est marquée par le débat sur l'encouragement de la formation, de la recherche et de la technologie. L'UDC ne peut tenir entièrement ses promesses de réduire les crédits et de mieux cibler les moyens disponibles afin de ménager les finances publiques. Cette même session portant aussi sur la Politique agricole 2007 et, plus particulièrement, sur la mise aux enchères des importations de viande, certains médias titrent "De la viande pour la formation" pour qualifier la politique de l'UDC. Dans le débat sur la Politique agricole 2007, l'UDC parvient à faire éliminer le très controversé moratoire concernant la technologie génétique, ce qui est autant de gagné pour la recherche scientifique suisse.

Les **votations populaires du 18 mai** apportent neuf victoires à l'UDC: le peuple rejette clairement les sept initiatives populaires de la gauche et approuve Armée XXI ainsi que le projet de protection de la population.

Pour exploiter l'élan des votations du 18 mai au cours desquelles le souverain a aussi enterré deux initiatives antinucléaires, l'UDC se présente au public le 21 mars avec un document de fond sur la **politique énergétique**. Elle demande une rapide ouverture du marché de l'électricité, l'abandon de la taxe CO₂ et la suppression du programme "energiesuisse".

Juin

Session d'été (2 – 20 juin)

La session d'été est placée sous le signe du paquet fiscal et de la nouvelle conception de la péréquation financière. Sous l'impression d'une situation financière désastreuse et des élections qui s'approchent, les débats produisent des majorités bourgeoises parfois serrées. Le paquet fiscal est accepté en votation finale par 97 voix contre 69. Cette décision suscite pour la première fois dans l'histoire de la Confédération un référendum cantonal.

Au vote final, l'UDC ne vote pas unanimement, mais tout de même quasiment seule, pour l'initiative sur l'internement qui aura pourtant un succès spectaculaire en votation populaire.

Le 16 juin, l'UDC tient une conférence de presse sur la **politique des transports aériens** et les rapports avec l'Allemagne. Elle présente un catalogue de revendications avec des mesures judiciaires et politiques qui doivent être prises en réaction au procédé allemand concernant les vols d'approche à l'aéroport de Kloten.

Une semaine après la fin de la session d'été, l'UDC tient le 28 juin à Granges une **assemblée des délégués** sur les thèmes des impôts et des assurances sociales. Outre la décision de lancer un **référendum contre l'assurance-maternité**, les délégués adoptent plusieurs positions concernant l'AVS (non à l'augmentation de l'âge de la retraite au-delà de 65 ans), le 2^e pilier de la prévoyance-vieillesse et l'AI. Par ailleurs, ils sont informés de la décision prise la veille par le Comité central de lancer une troisième initiative sur l'asile.

Juillet

Le Tribunal fédéral suscite beaucoup d'émoi par ses arrêts publiés le 9 juillet qui affectent la démocratie directe en matière de **naturalisation**. L'UDC réagit le même jour et annonce une résistance acharnée contre cette tentative de miner les droits populaires.

Le 10 juillet, soit **101 jours avant les élections fédérales** et juste au début de la pause estivale, l'UDC tient conférence de presse pour lancer la dernière phase de sa campagne électorale qui dure depuis 1999. L'UDC manifeste de l'assurance, mais elle se montre réservée quant à ses objectifs électoraux concrets. En invitant le Conseil fédéral à démissionner en bloc pour permettre un départ véritablement nouveau, le conseiller national Ueli Maurer suscite des discussions animées. L'UDC distribue des fiches d'information sur ses principales interventions parlementaires, ses mots d'ordre, documents de fond, propositions d'économie, succès électoraux dans les cantons, initiatives populaires ainsi que sur sa liste de Suisses de l'étranger.

Août

Le 21 août, l'UDC présente au cours d'une conférence de presse son **sujet de campagne électorale** au niveau national, à savoir une affiche présentant une poule plumée, bâillonnée et entravée. Et c'est vrai: le peuple suisse a de moins en moins à dire, mais doit payer de plus en plus d'impôts, de primes d'assurance-maladie, de redevances et de taxes. Et, en même temps, l'Etat se montre trop complaisant à l'égard de la criminalité et des abus commis au détriment des institutions sociales.

Pour la troisième fois après 1995 et 1999, la traditionnelle fête électorale de l'UDC se déroule à **Holziken** le 23 août. Elle attire 1100 invités, un chiffre jamais atteint auparavant, et cela malgré un temps superbe et une chaleur écrasante. Des débats contradictoires sur la question européenne ainsi que sur la problématique de l'asile passionnent les auditeurs. Cette fête de Holziken donne une ultime motivation aux militants UDC pour qu'ils se lancent à fond dans la dernière ligne droite avant les élections fédérales.

Septembre

Le 8 septembre, l'UDC présente son document de fond de politique étrangère et son annonce concernant la question européenne. L'UDC reproche aux autres partis de pousser la Suisse à la ruine avec leur politique d'adhésion à l'UE.

Seulement trois jours plus tard, l'UDC convie une nouvelle fois les médias. Les **Femmes UDC** présentent leurs propositions pour endiguer la violence parmi les jeunes. De plus en plus souvent, on assiste à des rixes sanglantes qui, parfois, se soldent par des morts. Les Femmes UDC ont résumé leurs exigences sur un dépliant.

Le sommet et l'aboutissement de cette semaine est l'assemblée des délégués du 13 septembre au **centre géographique** de la Suisse, l'alpage d'Älggi dans le canton d'Obwald. Plus de 300 délégués, invités et journalistes marchent ou roulent sur des véhicules militaires jusqu'à l'alpage. L'UDC y décide de lancer deux initiatives populaires sur l'asile et les naturalisations.

Session d'automne (15 septembre – 3 octobre)

Lors de cette session d'automne qui marque aussi la fin de la législature, le conseiller fédéral Kaspar Villiger confirme sa démission depuis longtemps annoncée. Le point fort de cette session est le train de mesures fiscales (paquet fiscal). Avec un plaisir évident, le président radical du Conseil national, Yves Christen, interrompt à plusieurs reprises la séance parce que la gauche demande la vérification du quorum et que celui-ci n'est pas atteint. L'UDC propose donc l'organisation d'une session spéciale pour débattre de ce paquet au cas où les délibérations ne pourraient pas être terminées. Elle empêche ainsi de nouvelles interruptions de séance.

Plusieurs thèmes touchant aux produits qui engendrent la dépendance suscitent également des vifs débats. Sous la pression constante de l'UDC, le Conseil national décide de ne pas entrer en matière sur la révision de la loi sur les stupéfiants et, détail révélateur de l'intelligence de ce parlement, il décide simultanément de supprimer l'interdiction de l'absinthe et d'introduire un impôt spécial sur les alcopops.

La fin de la session marque aussi le lancement du référendum contre l'assurancematernité alors que l'UDC renonce au référendum contre le projet C du droit de la nationalité et au référendum contre la hausse de l'impôt sur les alcopops.

Octobre

Le 4 octobre, soit à la fin de la session d'automne et deux semaines avant les élections, la dernière assemblée des délégués avant le scrutin a lieu au Alpenrock House à Kloten. Environ 500 personnes acceptent l'invitation qui revêt la forme d'une affiche de **mobilisation générale**. Dans ce contexte urbain et dynamique, l'UDC marque un contrepoint par rapport à l'assemblée de septembre sur l'alpage d'Älggi.

Le 19 octobre met fin à quatre années de campagne électorale: la Suisse élit son Conseil national et son Conseil des Etats. Pour la troisième fois d'affilée, l'UDC progresse, cette fois-ci surtout en Suisse romande. Elle gagne finalement 11 sièges au Conseil national et – après un deuxième tour – un siège au Conseil des Etats. Désormais, l'UDC tient 55 mandats au Conseil national et 8 au Conseil des Etats.

Le "tour des éléphants" dimanche soir à 19.00 heures sur le plateau de la télévision alémanique SFDRS sera le moment fort de la journée: Ueli Maurer annonce à cette occasion que l'UDC part dans **l'opposition** si l'Assemblée fédérale n'élit pas **Samuel Schmid et Christoph Blocher** au Conseil fédéral.

Novembre

Le 6 novembre, l'UDC lance, avec le soutien de quelques élus bourgeois des rangs du Parti radical, son **référendum contre l'assurance-maternité**. L'UDC refuse en effet d'accepter que les prestations sociales soient étendues à un moment où les charges sociales augmentent et où l'AVS, l'AI, le 2^e pilier de la prévoyance vieillesse et l'assurance-maladie sont aux prises avec de grosses difficultés financières.

Pour préparer les élections au Conseil fédéral, l'UDC organise une assemblée des délégués le 29 novembre à Sempach (LU). Après une discussion fort animée, les délégués soutiennent clairement la proposition du groupe, donc la décision de partir dans l'opposition au cas où Christoph Blocher et Samuel Schmid ne seraient pas élus. Les délégués retiennent en outre une proposition complémentaire selon laquelle l'UDC devrait viser la constitution d'un gouvernement bourgeois en cas de réélection des deux conseillers fédéraux PDC et se présenter contre Micheline Calmy-Rey. Si cette manœuvre échoue, l'UDC part dans l'opposition.

Décembre

Le mois de décembre est totalement marqué par la première session des Chambres fédérales nouvellement élues et, plus particulièrement, par les élections au Conseil fédéral du 10 décembre.

Session d'hiver (1^{er} au 19 décembre)

Premier groupe des Chambres fédérales, l'UDC domine la session d'hiver. Christoph Blocher ouvre la session en tant que plus ancien parlementaire et, la semaine suivante, il est élu au Conseil fédéral. Il s'en est fallu de peu pour que le deuxième discours d'ouverture de la session soit également prononcé par un élu UDC. Cette intervention réservée au plus jeune parlementaire a en effet été attribuée à la représentante socialiste Evi Allemann, plus jeune de quelques jours seulement que la nouvelle conseillère nationale UDC Jasmin Hutter. Enfin, Max Binder est élu par 148 voix à la présidence du Conseil national.

Le moment le plus fort de cette session est évidemment l'élection historique du Conseil fédéral le 10 décembre. En élisant Christoph Blocher et en attribuant à l'UDC un deuxième siège au Conseil fédéral, le parlement s'est prononcé pour la concordance. En raison de la non élection de Ruth Metzler et de la politique d'autruche pratiquée par le PDC, Samuel Schmid accède plus rapidement à la vice-présidence du Conseil fédéral.

Le programme d'allègement budgétaire 2003 constitue un pas important – mais encore insuffisant aux yeux de l'UDC – dans la bonne direction. Par contre, le refus surprenant de la loi révisée sur l'assurance-maladie ouvre la voie à l'initiative UDC pour la baisse des primes qui devient ainsi la seule solution en lice pour améliorer la situation de la santé publique.

D'entente avec l'UDC du canton du Tessin, Attilio Bignasca, membre de la Lega dei Ticinesi, est accueilli au groupe UDC.

2. Prises de position et interventions de l'UDC

En 2003, l'UDC a adopté des mots d'ordre concernant 11 objets de votation, répondu à 30 procédures de consultation et publié 85 communiqués de presse. Aux Chambres fédérales, le groupe UDC et ses membres ont déposé 16 initiatives parlementaires, 52 motions, 22 postulats, 62 interpellations, 19 questions ordinaires et une recommandation.

Les prises de position et interventions sont classées selon les thèmes suivants:

Agriculture

03.3049 Postulat groupe UDC. Economie laitière. Développement dans les régions de montagne et les régions périphériques

03.3529 Interpellation Kunz Josef. Agriculture concurrentielle

03.3467 Interpellation Bürgi Hermann. Stations de recherches agronomiques. Regroupement des directions

03.3416 Motion Weyeneth Hermann. Diminuer les contraintes en matière de protection du patrimoine en zone rurale

03.3343 Motion Lauri Hans. Meilleure utilisation des volumes d'habitation existant en zone rurale

03.3262 Motion Oehrli Fritz Abraham. Protection des haies et des bosquets. Adaptation aux besoins de l'agriculture

03.3152 Interpellation Binder Max. Finances fédérales et économie forestière

03.3112 Motion Fattebert Jean. Pour la pérennité des entreprises familiales

03.3079 Postulat Bugnon André. Vins blancs et rouges. Contingents d'importation séparés

03.3043 Motion Jenny This. Deniers publics versés aux éleveurs de chevaux

03.1150 Question ordinaire Kunz Josef. Délai de carence pour les paiements directs en cas de résiliation des terres affermées

03.1051 Question ordinaire Seiler Hanspeter. Nouvelle menace pour l'apiculture

03.442 Initiative parlementaire Joder Rudolf. Amélioration des revenus agricoles

03.441 Initiative parlementaire Joder Rudolf. Meilleure utilisation des volumes de construction en zone agricole

03.431 Initiative parlementaire Joder Rudolf. Elevage de petits animaux dans la zone agricole

03.3393 Motion groupe UDC. Utilisation de bâtiments agricoles. Laisser l'initiative à la population

Communiqué du 11.03.2003: La libéralisation nécessite une dérégulation

Réponse à la consultation du 11 juillet: Convention internationale sur les ressources phytogénétiques

Réponse à la consultation du 2 septembre: Ordonnances concernant la loi sur l'agriculture et la loi sur les épizooties

Arts et métiers, tourisme

03.3288 Motion Gadient Brigitta M. Hébergement touristique. Contre la suppression des statistiques

03.411 Initiative parlementaire Giezendanner Ulrich. Lever l'interdiction des courses de formule 1

03.3674 Motion Baumann J. Alexander. Assurance-accidents des entreprises de service et artisanales

Réponse à la consultation du 11 juillet: Ordonnance concernant la loi sur le travail Réponse à la consultation du 14 octobre: Ordonnance concernant la loi sur le travail

Economie

03.3022 Interpellation groupe UDC. Décharger l'économie et assainir les finances fédérales dans l'intérêt de l'emploi en Suisse

03.3618 Interpellation Reimann Maximilian. Fonds de placement et protection des investisseurs

03.3496 Interpellation Kaufmann Hans. Loi sur les placements collectifs. Retard

03.3472 Interpellation Kaufmann Hans. La Poste. Responsabilité de la Confédération

03.3252 Postulat Giezendanner Ulrich. Installation d'un centre postal à Rothrist/Argovie

03.1130 Question ordinaire Baumann J. Alexander. SUVA et ouverture du marché ou droit des cartels

03.1023 Question ordinaire Kaufmann Hans. Le rôle de Swisscom en tant qu'actionnaire de Swiss

03.470 Initiative parlementaire Baumann J. Alexander. Loi fédérale sur les loteries. Révision partielle

03.3545 Motion Pfister Theophil. Services à valeur ajoutée. Protection des clients contre les abus 03.3361 Interpellation Keller Robert. Infrastructures politiques. Contre l'ajournement des travaux de construction

03.3305 Motion Lauri Hans. Révision du Code civil

03.3138 Interpellation Lauri Hans. Jeux automatiques de type Tactilo. Moratoire

Communiqué du 24.01.2003: Le copinage radical à conduit Swissair dans l'abîme Communiqué du 13.03.2003: Le PRD et le PDC contre la place financière suisse Communiqué du 24.06.2003: Affaire Swiss : Le PRD, le PDC et le PS ont menti au peuple

Communiqué du 23.09.2003: Non à de nouveaux fonds publics pour Swiss

Votations fédérales du 18 mai: Non à l'Initiative populaire "pour des loyers loyaux"

Réponse à la consultation du 28 mars: Révision de la loi fédérale sur les loteries et paris professionnels (LLP)

Réponse à la consultation du 14 août: Libéralisation du marché postal

Réponse à la consultation du 12 décembre: Ordonnances relatives à la loi sur les cartels

Education

03.3667 Motion Mathys Hans Ulrich. Formation professionnelle. Insuffisances dans les filières les plus fréquentées

03.3615 Motion Speck Christian. Formation d'apprentis. Déduction au niveau de l'impôt fédéral

03.3382 Postulat Seiler Hanspeter. Financement du degré tertiaire

Votations fédérales du 18 mai: Non à l'Initiative populaire fédérale "Pour une offre appropriée en matière de formation professionnelle (Initiative pour des places d'apprentissage)"

Réponse à la consultation du 27 mars: Révision partielle de la loi sur les hautes écoles spécialisées

Réponse à la consultation du 17 août: Nouvelle ordonnance sur la formation professionnelle

Energie

03.413 Initiative parlementaire groupe UDC. Fiscalité du carburant diesel. Allègement neutre sur le plan budgétaire

03.3530 Interpellation Speck Christian. Avalanche d'études dans le domaine de l'environnement et de l'énergie

03.3096 Motion Speck Christian. Loi fédérale sur la protection des eaux. Révision 03.1009 Question ordinaire Hofmann Hans. Centrales hydroélectriques présentant un intérêt historique

03.439 Initiative parlementaire Kunz Josef. Promotion des énergies renouvelables sans incidences budgétaires

03.409 Initiative parlementaire Speck Christian. Marché de l'électricité. Garantir l'approvisionnement

03.3355 Interpellation Brunner Toni. Coût des emplois à l'OFEFP

03.3354 Interpellation Brunner Toni. OFEFP. Précisions quant au coût et à l'évolution des emplois

03.3148 Interpellation Brunner Toni. OFEFP. Evolution du nombre de postes et des dépenses de personnel

Communiqué du 25.04.2003: Les seniors UDC disent quatre fois non

Communiqué du 28.04.2003: Le Conseil fédéral doit clarifier la situation

Communiqué du 27.05.2003: Pour un approvisionnement énergétique sûr, économique et indépendant

Votations fédérales du 18 mai: Non à l'Initiative populaire fédérale "Sortir du nucléaire – Pour un tournant dans le domaine de l'énergie et pour la désaffectation progressive des centrales nucléaires (Sortir du nucléaire)"

Votations fédérales du 18 mai: Non à l'Initiative populaire fédérale "Moratoire-plus - Pour la prolongation du moratoire dans la construction de centrales nucléaires et la limitation du risque nucléaire (Moratoire-plus)"

Famille

03.3544 Postulat Föhn Peter. Renforcer l'application de la LStup 03.3320 Motion Schmied Walter. Malaise parmi la jeunesse

Finances

03.3495 Motion groupe UDC. Train de mesures d'assainissement d'ici à fin 2004

03.3394 Motion groupe UDC. Economies potentielles en matière de coûts du personnel

03.3336 Motion groupe UDC. Différence de salaire entre les secteurs public et privé

03.3334 Interpellation groupe UDC. Calcul de la part de l'aide au développement par rapport au PNB

03.3546 Postulat Pfister Theophil. Gérer l'Office de l'informatique et de la télécommunication par mandats et enveloppe budgétaire (GMEB)

03.3384 Motion Mathys Hans Ulrich. Pensions des magistrats

03.3362 Motion Keller Robert. Investissements publics en matière d'infrastructure

03.3348 Postulat Bürgi Hermann. Examen des réformes à long terme d'un point de vue budgétaire

03.3287 Interpellation Zuppiger Bruno. Programme d'allègement budgétaire. Réduction accrue des dépenses

03.3132 Motion Bugnon André. Pas de nouvelles dépenses sans en assurer le financement

03.3015 Motion Gadient Brigitta M. Nouvelle politique régionale. Financement

Communiqué du 30.01.2003: Programme d'économies: trop peu et trop tard Communiqué du 12.02.2003: Il faut tirer les conséquences d'un trou de plusieurs milliards

Communiqué du 21.02.2003: Le groupe UDC est inquiet devant la situation financière de la Confédération

Communiqué du 04.03.2003: L'UDC demande plus de droits démocratiques en politiques financière

Communiqué du 07.03.2003: Le Conseil fédéral dilapide la fortune du peuple

Communiqué du 30.04.2003: Finances fédérales: trop peu et trop tard

Communiqué du 06.05.2003: Le PRD et le PDC une fois de plus complètement incohérents

Communiqué du 13.06.2003: Dilapidation scandaleuse du revenu de l'or de la BNS derrière le dos du peuple et du parlement

Communiqué du 02.07.2003: Un programme d'économie light ne suffit pas

Communiqué du 16.09.2003: Succession Kaspar Villiger : l'UDC pose ses conditions Communiqué du 22.11.2003: L'UDC opposée à la politique gouvernementale de hausse des impôts

Impôts, taxes et redevances

03.414 Initiative parlementaire Groupe UDC. Montant de la taxe sur le CO₂. Référendum facultatif

03.3226 Motion Baader Caspar. Restitution de l'impôt sur les huiles minérales en cas d'insolvabilité

03.3175 Postulat Kaufmann Hans. Exonérer les caisses de pension des impôts sur le gain immobilier et des droits de mutation

03.3017 Motion Mörgeli Christoph. Exonération de la TVA sur les dons à des institutions culturelles

03.1127 Question ordinaire Föhn Peter. Dégrèvement fiscal des familles 03.3315 Interpellation Speck Christian. Non-respect de la volonté populaire

Communiqué du 17.02.2003: Une baisse des impôts est plus nécessaire que jamais!

Communiqué du 14.03.2003: Le Conseil fédéral a-t-il donc perdu la tête?

Communiqué du 31.03.2003: La CER pénalise les PME

Communiqué du 06.09.2003: L'UDC met en garde contre une politique fiscale à courte vue: oui au train de mesures fiscales

Communiqué du 05.11.2003: L'UDC opposée à la politique gouvernementale de hausse des impôts

Réponse à la consultation du 9 octobre: Amnistie fiscale

Médias

03.3370 Interpellation Föhn Peter. SRG SSR idée suisse. Financement du mandat de prestations

Réponse à la consultation du 30 janvier: Nouvelles dispositions constitutionnelles concernant la politique médiatique

Œuvres sociales

03.3412 Motion groupe UDC. Lutte contre la fausse invalidité

03.3411 Motion groupe UDC. Garantir la pérennité de la prévoyance-vieillesse

03.3410 Motion groupe UDC. Indexation de la rente AI sur le pouvoir d'achat du pays où elle est perçue

03.3245 Interpellation groupe UDC. Protéger le deuxième pilier des abus en matière d'Al

03.3176 Interpellation groupe UDC. Agir contre le niveau de couverture insuffisant des caisses de pension

03.3660 Interpellation Mörgeli Christoph. Déclarations de la cheffe de l'Al au sujet des abus

03.3639 Motion Bortoluzzi Toni. Loi sur l'assurance accidents

03.3147 Postulat Stahl Jürg. Transparence des contributions aux frais d'exploitation versées aux institutions pour personnes handicapées

03.3135 Interpellation Germann Hannes. Prévoyance professionnelle. Contrôle et surveillance

03.3601 Motion Jenny This. Loi fédérale sur l'assurance-accidents. Révision

03.3520 Motion Bortoluzzi Toni. Loi sur l'assurance-accidents. Modification

Communiqué du 30.01.2003: Le Conseil fédéral abandonne l'AVS

Communiqué du 05.05.2003: Non à la politique-sangsue antisociale du PS

Communiqué du 21.05.2003: 2e pilier: on ne résout pas les problèmes avec du bricolage

Communiqué du 23.05.2003: Les défauts de la prévoyance vieillesse sont toujours plus manifestes

Communiqué du 26.05.2003: Seule une économie prospère peut garantir les œuvres sociales

Communiqué du 03.06.2003: Les problèmes actuels de la prévoyance-vieillesse doivent être résolus aujourd'hui

Communiqué du 12.06.2003: L'UDC veut corriger le cap en politique sociale

Communiqué du 09.07.2003: L'UDC s'oppose au minage des droits populaires

Communiqué du 06.11.2003: Femmes UDC contre l'assurance maternité

Communiqué du 06.11.2003: Non à une assurance maternité étatique

Votations fédérales du 18 mai: Non à l'initiative populaire fédérale "Droits égaux pour les personnes handicapées"

Réponse à la consultation du 7 mars: Ordonnance concernant la loi sur l'assurance-chômage

Réponse à la consultation du 2 juillet: Découverts dans la prévoyance vieillesse professionnelle

Politique d'asile

03.3559 Motion groupe UDC. Hébergement des demandeurs d'asile dans les centres collectifs

03.3337 Motion groupe UDC. Gaspillage au sein de l'Office fédéral des réfugiés

03.3517 Interpellation Hofmann Hans. Droit sur l'asile et les étrangers. Conditions-cadres pour l'exécution suite à la modification induite par le PAB 2003

03.3463 Interpellation Dunant Jean Henri. Cellule médicale à l'ODR

03.3462 Postulat Dunant Jean Henri. Intervention auprès des autorités de Bosnie-Herzégovine

03.3198 Postulat Dunant Jean Henri. Déclarer les membres du FIS indignes de l'asile 03.3197 Interpellation Dunant Jean Henri. Nouveaux juges à la Commission suisse de recours en matière d'asile

03.3131 Postulat Bugnon André. Expulsion des requérants d'asile déboutés

03.3032 Interpellation Dunant Jean Henri. Largesse de l'ODR quant à l'admission provisoire des étrangers souffrant de graves problèmes médicaux

03.1044 Question ordinaire Fehr Hans. Extension de la liste des pays exempts de persécutions

03.1022 Question ordinaire Stamm Luzi. Echec de l'accord avec le Sénégal en matière d'asile. Rôle des ONG

Communiqué du 06.01.: Le Conseil fédéral doit tenir ses promesses Communiqué du 04.04.: Les palabres n'apportent pas de solution

Politique des étrangers

03.3543 Motion groupe UDC. Requalifier le séjour irrégulier en infraction pénale 03.3364 Motion Laubacher Otto. Réduire le crédit d'intégration alloué par la Confédération

03.455 Initiative parlementaire Joder Rudolf. Naturalisations. Accroître le pouvoir des cantons et des communes

Communiqué du 28.01.2003: Non à une politique des portes ouvertes en matières de migration

Communiqué du 09.07.2003: L'UDC s'oppose au minage des droits populaires

Communiqué du 24.07.2003: Débat sur la naturalisation à Holziken

Communiqué du 05.09.2003: Sévère critique de l'UDC contre la révision de la loi sur la nationalité

Communiqué du 22.09.2003: UDC: il faut expulser les trafiquants de drogues africains Communiqué du 25.09.2003: La proportion d'étrangers atteint 20% en raison de la libre circulation avec l'UE

Réponse à la consultation du 29 septembre: Ordonnances concernant le droit des étrangers

Politique extérieure

03.3442 Interpellation groupe UDC. Négociations d'adhésion à l'UE au cours de la prochaine législature

03.3227 Interpellation groupe UDC. Adhésion à l'UE. Intentions du Conseil fédéral

03.3225 Motion groupe UDC. Retrait de la demande d'adhésion à l'UE

03.3050 Motion groupe UDC. La neutralité suisse. Rapport

03.3561 Interpellation Mörgeli Christoph. Libre circulation des personnes avec l'UE depuis le 1er juin 2002

03.3330 Postulat Fehr Lisbeth. Programme d'échange bilatéral avec la Moldavie

03.3118 Motion Fehr Hans. Projet relatif au départ de l'ONU

03.3070 Interpellation Mörgeli Christoph. Appartenance à l'UE et neutralité de la Suisse

03.3066 Postulat Reimann Maximilian. La neutralité suisse. Rapport

03.1121 Question ordinaire Schlüer Ulrich. Conflits d'intérêts de conseillers de la DDC

03.1046 Question ordinaire Baumann J. Alexander. Espionnage économique sur le territoire suisse au profit des Etats-Unis

03.1129 Question ordinaire Baumann J. Alexander. Prix Nobel de la paix 2005

03.1086 Question ordinaire Schlüer Ulrich. Conférence Bilderberg à Versailles

Communiqué du 22.01.2003: L'UDC reste opposée aux Bilatérales II

Communiqué du 04.02.2003: Feu follet au Conseil fédéral

Communiqué du 06.03.2003: La politique de neutralité doit reposer sur des lignes directrices claires

Communiqué du 20.03.2003: Sauvegarder la neutralité

Communiqué du 25.04.2003: Révélation du double langage pratiqué en politique européenne

Communiqué du 14.05.2003: Le Conseil fédéral a trompé le peuple

Communiqué du 07.08.2003: Il est temps de poser les cartes sur table: Christiane Langenberger et Philipp Stähelin sont invités à Holziken pour discuter de l'Europe

Communiqué du 08.09.2003: Halte au blabla – pour une politique extérieure indépendante

Réponse à la consultation du 29 novembre: Adhésion à la Convention pénale du Conseil de l'Europe sur la corruption

Recherche et technologie

03.3552 Interpellation Baumann J. Alexander. Qui assume les frais de surveillance des télécommunications?

03.3117 Postulat Joder Rudolf. Prestations intellectuelles

Santé publique

03.3507 Interpellation Fattebert Jean. En psychiatrie, 2 fois 2 font-ils encore 4?

03.3317 Interpellation Bortoluzzi Toni. Endiguer l'épidémie d'infection au VIH

03.3146 Postulat Stahl Jürg. Protection des patients. Garantir l'impartialité des décisions prises par les médecins

03.1097 Question ordinaire Stamm Luzi. Causes de l'augmentation des cas de sida 03.457 Initiative parlementaire Joder Rudolf. Revaloriser les professions paramédicales 03.443 Initiative parlementaire Joder Rudolf. Financement des traitements de longue durée

Communiqué du 16.01.2003: L'UDC lance son initiative pour la réduction des primes

Communiqué du 16.01.2003: Y-a-t-il des analphabètes dans le PDC?

Communiqué du 18.05.2003: La ruine de la Suisse a été évitée

Communiqué du 22.09.2003: Pascal Couchepin plus socialiste que Ruth Dreifuss

Votations fédérales du 9 février: Oui à la loi fédérale urgente sur l'adaptation des participations cantonales aux coûts des traitements hospitaliers dispensés dans le canton selon la loi fédérale sur l'assurance-maladie

Votations fédérales du 18 mai: Non à l'Initiative populaire fédérale "La santé à un prix abordable (initiative-santé)"

Réponse à la consultation du 22 septembre: Révision de l'ordonnance sur le tabac Réponse à la consultation du 10 octobre: Ordonnance sur les médicaments

Sécurité

03.3560 Motion groupe UDC. Meilleure protection de la frontière sud de la Suisse

03.3338 Postulat groupe UDC. Manifestations. Qui paie les déprédations?

03.3210 Motion groupe UDC. Utilisation d'une arme. Augmentation des peines

03.3421 Interpellation Baumann J. Alexander. Questionnaire lors du recrutement militaire

03.3409 Motion Bigger Elmar. Imprescriptibilité des délits terroristes

03.3367 Interpellation Fattebert Jean. Engagement de la troupe au G8

03.3253 Interpellation Glur Walter. G8. Engagement de policiers allemands

03.3123 Motion Schlüer Ulrich. Armement. Programme de réduction des dépenses

03.3033 Postulat Dunant Jean Henri. Surveillance des milieux islamistes en Suisse 03.1024 Question ordinaire Mörgeli Christoph. Dernière apparition de la Division de campagne 6

03.1017 Question ordinaire Brunner Toni. Politique d'achats de l'armée suisse

Communiqué du 24.04.2003: Les Femmes UDC rejettent de justesse les projets militaires

Communiqué du 16.05.2003: G8: la sécurité est la première des priorités

Communiqué du 04.07.2003: Criminalité des étrangers: Hausse de 20 %!

Communiqué du 23.07.2003: Renforce maintenant les contrôles des frontières

Communiqué du 23.09.2003: Loi sur les armes: lutter contre les criminels au lieu de ficher les innocents

Communiqué du 14.10.2003: Les socialistes mentent noir sur blanc

Votations fédérales du 18 mai: Oui à la modification de la loi fédérale sur l'armée (armée XXI), sous réserve que le référendum aboutisse

Votations fédérales du 18 mai: Oui à la loi fédérale sur la protection de la population et sur la protection civile, sous réserve que le référendum aboutisse

Société et Etat

- 03.3386 Motion groupe UDC. Renoncer à l'augmentation des indemnités parlementaires
- 03.451 Initiative parlementaire groupe UDC. Prendre au sérieux les décisions du peuple
- 03.402 Initiative parlementaire groupe UDC. Instauration d'un référendum administratif
- 03.401 Initiative parlementaire groupe UDC. Instauration d'un référendum financier
- 03.3611 Motion Dunant Jean Henri. Publications de la Confédération. Distribution sur commande
- 03.3527 Interpellation Borer Roland. Introduction du site Internet 'Conferenza+'
- 03.3510 Motion Keller Robert. Contre la prolifération des procédures de consultation
- 03.3468 Interpellation Mörgeli Christoph. Rémunération des membres de la Commission Bergier
- 03.3465 Interpellation Reimann Maximilian. Retransmission par Internet des conférences de presse du Conseil fédéral
- 03.3406 Postulat Mörgeli Christoph. Fonctions publiques exercées par les parlementaires. Publicité des rémunérations
- 03.3390 Interpellation Mörgeli Christoph. Voyages à l'étranger du Conseil fédéral
- 03.3353 Interpellation Brunner Toni. ONG. Services d'information de la Confédération
- 03.3329 Motion Seiler Hanspeter. Commissions. Nombre minimum de voix pour les minorités
- 03.3304 Recommandation Brändli Christoffel. Session des Chambres fédérales en Suisse romanche
- 03.3128 Interpellation Freund Jakob. Transports officiels. Assurer la transparence
- 03.3090 Motion Joder Rudolf. Base légale pour le statut particulier de la ville fédérale
- 03.3063 Interpellation Pfister Theophil. Problèmes de direction à l'Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage
- 03.3045 Interpellation Reimann Maximilian. Le Conseil fédéral adhère-t-il sans réserve au rapport de la commission Bergier?
- 03.1128 Question ordinaire Schmied Walter. Lettre du gouvernement jurassien au

Conseil fédéral

03.1021 Question ordinaire Stamm Luzi. Publication 'Rassistische Vorfälle in der Schweiz'. Subventions fédérales

03.1006 Question ordinaire Bugnon André. Les minorités linguistiques sont-elles vraiment respectées?

03.3145 Interpellation Stahl Jürg. Indépendance et autonomie des personnes handicapées

03.3016 Interpellation Gadient Brigitta M. Nouvelle politique régionale. Fondation de cohésion

Communiqué du 09.02.2003: Les droits populaires ne sortent pas renforcés de ce scrutin

Communiqué du 01.10.2003: Cette élection au Tribunal fédéral est contraire au droit! Communiqué du 09.10.2003: L'UDC demande le report des élections dans les cantons de Vaud et de Neuchâtel

Communiqué du 10.10.2003: Obstruction inacceptable à l'égard de l'UDC

Votations fédérales du 9 février: Non à la révision des droits populaires

Réponse à la consultation du 9 avril: Révision totale de la loi fédérale sur l'aide aux victimes d'infractions (LAVI)

Réponse à la consultation du 29 mai: loi fédérale sur des mesures concernant le racisme, le hooliganisme et la propagande incitant à la violence

Réponse à la consultation du 25 septembre: Nouvelle extension de l'administration fédérale par l'ordonnance sur les handicapés

Réponse à la consultation du 29 novembre: Bureau de médiation

Sport et culture

03.3642 Interpellation Jenny This. Les activités sportives diminuent les coûts de la santé et du social

Transports

03.3558 Interpellation groupe UDC. NLFA. Le projet du siècle va-t-il faire naufrage?

03.3449 Interpellation groupe UDC. Aéroport de Zurich-Kloten. Vols en approche par le sud. Recommandations en matière de sécurité

03.3392 Interpellation groupe UDC. Action judiciaire contre les décisions unilatérales de l'Allemagne

03.3391 Motion groupe UDC. Action judiciaire contre les décisions unilatérales de l'Allemagne

03.3223 Motion groupe UDC. Traité avec l'Allemagne sur le tracé de l'A98

03.3216 Motion groupe UDC. Mesures de rétorsion contre l'Allemagne

03.3074 Interpellation groupe UDC. Swiss. Stratégie du Conseil fédéral en tant que gros actionnaire

03.3073 Interpellation groupe UDC. Swissair. Rapport d'enquête

03.3072 Interpellation groupe UDC. Swiss. Problèmes de responsabilité

03.3071 Motion groupe UDC. SAir Group. Demande de dommages-intérêts

03.405 Initiative parlementaire groupe UDC. Débâcle de Swissair. Institution d'une

commission d'enquête parlementaire

03.3645 Motion Föhn Peter. Route A2. Assainissement du tronçon Flüelen-Amsteg 03.3587 Motion Joder Rudolf. Renforcement des sanctions pour conduite d'un véhicule sans permis

03.3542 Interpellation Joder Rudolf. Sécuriser les passages à niveau dangereux

03.3524 Interpellation Mathys Hans Ulrich. Explosion des coûts des NLFA

03.3490 Interpellation Bürgi Hermann. Investissements pour les raccordements aux LGV en Suisse orientale

03.3485 Motion Stahl Jürg. Réseau de routes nationales. Intervention des cantons

03.3461 Postulat Giezendanner Ulrich. Contournement du centre d'Aarburg

03.3408 Postulat Bigger Elmar. Transport routier. Augmentation de la charge utile des véhicules 03.3369 Interpellation Föhn Peter. Skyguide. Décomptes des prestations 03.3350 Interpellation Bürgi Hermann. Action judiciaire contre les décisions unilatérales de l'Allemagne

03.3349 Interpellation Brändli Christoffel. Pour une politique des transports équilibrée

03.3325 Interpellation Schenk Simon. Barrières automatiques

03.3257 Interpellation Jenny This. Aéroport et accord aérien avec l'Allemagne

03.3075 Interpellation Schmied Walter. Raccordement de la Suisse au réseau à grande vitesse 03.1020 Question ordinaire Seiler Hanspeter. Remplacement des panneaux de signalisation routière. Coût de la mesure

03.3646 Postulat Föhn Peter. Pour une implantation dans le canton d'Uri d'un centre de contrôle des poids lourds

03.3371 Interpellation Föhn Peter. Interprétation des autorités

Communiqué du 18.02.2003: Les contre-mesures sont désormais inévitables

Communiqué du 17.03.2003: CEP sur la Swissair: l'UDC persiste

Communiqué du 17.04.2003: L'UDC demande des mesures contre l'Allemagne

Communiqué du 16.06.2003: Empêcher une catastrophe économique: le Conseil fédéral doit agir avant le 10 juillet!

Communiqué du 26.06.2003: Moritz Leuenberger s'est fait rouler une fois de plus

Communiqué du 08.11.2003: Eviter une débâcle financière: L'UDC demande une CEP concernant les NLFA

Communiqué du 05.12.2003: Le résultat d'un manque de combativité

Votations fédérales du 18 mai: Non à l'initiative populaire fédérale pour un dimanche sans voitures par saison - un essai limité à quatre ans (Initiative des dimanches)

Réponse à la consultation du 13 mars: Plan sectoriel des routes

Réponse à la consultation du 29 mai: Plan directeur trafic lent

Réponse à la consultation du 29 juillet: Concept trafic lourd au St-Gothard

Réponse à la consultation du 14 octobre: Ordonnances sur la circulation routière

Réponse à la consultation du 14 décembre: Ordonnances concernant la circulation routière

UDC

Communiqué du 18.03.2003: L'UDC présente aux élections avec des listes de Suisses de l'étranger

Communiqué du 22.04.2003: Plate-forme électorale «Qualité Suisse»

Communiqué du 27.05.2003: UDC-News également par SMS

Communiqué du 28.06.2003: La liste UDC International pour les élections au Conseil national est constituée

Communiqué du 10.07.2003: L'UDC prête pour la dernière ligne droite Communiqué du 21.08.2003: Le peuple suisse bâillonné, plumé et ligoté Communiqué du 19.10.2003: Deux sièges au Conseil fédéral ou opposition

Communiqué du 24.10.2003: Stratégie du groupe UDC pour l'élection du Conseil fédé-

ral

Communiqué du 10.11.2003: L'UDC demande une concordance numérique claire Communiqué du 02.12.2003: L'UDC tient à la concordance et veut entrer au Conseil fédéral avec Samuel Schmid et Christoph Blocher

Communiqué du 09.12.2003: L'UDC adopte sa procédure pour les élections au Conseil fédéral

II. ORGANES DU PARTI

1. Assemblée des délégués

L'Assemblée des délégués (AD) comprend actuellement 750 membres. Elle est l'organe suprême du parti. Parmi ses compétences, il faut citer notamment l'élection du président du parti, des deux vice-présidents ainsi que du Comité central, l'approbation des statuts, l'adoption des mots d'ordre (en règle générale) concernant les objets fédéraux ainsi que la réalisation de certaines actions comme le lancement d'une initiative populaire fédérale.

Cinq assemblées des délégués ordinaires et une assemblée extraordinaire ont eu lieu en 2003 pour arrêter les mots d'ordre suivants et procéder aux élections suivantes:

Congrès de programme du 11 janvier à Hochdorf (LU)

Adoption de la plate-forme électorale

La commission stratégique présidée par le conseiller aux Etats Christoffel Brändli (GR) a présenté à l'AD un projet de plate-forme électorale 2003-2007. Une septantaine de propositions de modification ont été déposées. Elles sont traitées par les délégués.

Au vote final, la plate-forme électorale est approuvée à l'unanimité.

Assemblée des délégués du 1^{er} février à Bienne (BE)

Lancement de l'initiative pour la baisse des primes

1. Adoption du mot d'ordre concernant l'initiative "La santé à un prix abordable"

Par 288 voix sans opposition, les délégués recommandent le rejet de l'initiative.

2. Initiative populaire fédérale "pour la baisse des primes dans l'assurance de base" (initiative UDC pour la baisse des primes)

Après cinq exposés sur l'initiative pour la baisse des primes, le conseiller national Ueli Maurer, président UDC Suisse, donne le coup d'envoi à la récolte des signatures.

3. Document stratégique sur la politique agricole

Les délégués approuvent à l'unanimité une proposition de l'UDC Vaud qui invite l'UDC Suisse à élaborer un document stratégique sur la politique agricole avec des objectifs politiques pour les dix à vingt années à venir. Ce document doit ensuite être soumis aux organes du parti.

Assemblée des délégués du 5 avril à Lausanne (VD)

Mots d'ordre concernant les votations populaires du 18 mai

1. Initiative antinucléaires

Par 332 voix contre 2, les délégués recommandent le rejet de l'initiative "Sortir du nucléaire".

Par 305 voix contre 7, les délégués recommandent le rejet de l'initiative "Moratoire plus".

2. Politique de sécurité

Par 165 voix contre 161, les délégués recommandent l'acceptation de la loi fédérale sur l'armée et l'administration militaire (Armée XXI).

Par 161 voix contre 165, les délégués recommandent l'acceptation de la loi fédérale sur la protection de la population et la protection civile.

Assemblée des délégués du 28 juillet à Granges (SO)

Pour une politique sociale responsable

1. Assurance-maternité

Par 272 voix contre 36, les délégués décident de lancer un référendum contre l'assurance-maternité.

2. Document de fond sur la politique sociale

Avec une seule voix d'opposition, les délégués approuvent un document de fond sur la politique sociale dans lequel l'UDC propose des solutions bourgeoises – des solutions qui n'exigent pas une augmentation des impôts – aux problèmes de l'AVS, de l'Al et du 2^e pilier de la prévoyance vieillesse.

3. Espace rural

Une proposition de l'UDC des Grisons visant à renforcer l'espace rural et les régions de montagne, complétée par une proposition du conseiller national Josef Kunz, obtient le soutien de la grande majorité des délégués.

4. Elections complémentaire au Comité central

Les personnes suivantes sont nouvellement élues au CC:

- Vreni Althaus, Rotkreuz (ZG)

- Christian Eggenberger, Näfels (GL) et
- Daniel Kälin, Brunnen (SZ).

Les personnes suivantes y entrent d'office:

- Peter Rothlin, Oberurnen (GL) et
- Kurt Schönberger, Schaffhouse (SH).

Assemblée des délégués du 13 septembre sur l'alpage d'Älggi (OW)

Initiative sur l'asile et la naturalisation

1. Initiative sur l'asile

L'assemblée des délégués décide à la quasi-unanimité de lancer une troisième initiative UDC sur l'asile comportant les lignes de force suivantes:

la Confédération a la responsabilité des requérants d'asile depuis le dépôt de la demande d'asile jusqu'à son traitement définitif. La protection des frontières doit être renforcée. Une réglementation de l'Etat tiers sans exception doit être mise en place. Les requérants d'asile récalcitrants et criminels doivent être exclus de la procédure d'asile et expulsés. Le séjour clandestin en Suisse doit être inscrit dans le Code pénal comme un acte punissable. Il doit être puni de prison puis d'expulsion immédiate.

2. Initiative sur la naturalisation

L'assemblée des délégués décide à la quasi-unanimité de lancer une initiative sur la naturalisation comportant les lignes de force suivantes:

inscription dans la Constitution de l'autonomie communale en matière de naturalisation; garantie de la démocratie directe. Exclusion d'un droit de recours matériel contre des décisions de naturalisation.

Assemblée des délégués du 4 octobre à Kloten (ZH)

Mobilisation générale

Soutenus par plus d'une centaine de jeunes militants UDC, six jeunes politiciennes et politiciens UDC présentent leurs idées en faveur d'un développement harmonieux de la Suisse. Un appel est lancé aux délégués pour qu'ils distribuent 100'000 affiches de mobilisation générale durant les deux semaines qui restent jusqu'aux élections fédérales.

Assemblée des délégués du 29 novembre à Sempach (LU)

Elections au Conseil fédéral

Après avoir entendu leur président faire le point de la situation politique, écouté plusieurs interventions sur les attentes des électeurs, sur la stratégie de l'UDC dans ces élections au Conseil fédéral ainsi que sur les thèmes de la concordance, de la responsabilité gouvernementale et de l'opposition, l'assemblée des délégués doit débattre de la proposition suivante de son groupe parlementaire:

Proposition principale du groupe

"L'UDC soutient une véritable concordance. Elle revendique deux sièges au Conseil fédéral. Au cas où le Parlement n'élit pas les deux candidats proposés par le groupe, soit le conseiller fédéral Samuel Schmid et le conseiller national Christoph Blocher, en élit d'autres ou n'en élit qu'un seul, l'UDC part dans l'opposition."

Proposition complémentaire du conseiller national Toni Bortoluzzi

Le groupe parlementaire UDC des Chambres fédérales est invité à appliquer intégralement la décision du 24 octobre et, le cas échéant, de la compléter par le principe suivant:

"Si la concordance doit être considérée comme échouée en raison de l'élection des deux conseillers fédéraux PDC, il faut viser la constitution d'un gouvernement bourgeois. Cela signifie qu'au cinquième et au sixième tour, il faut d'abord soutenir le conseiller fédéral Samuel Schmid, puis proposer et faire élire le conseiller national Christoph Blocher en lieu et place de Micheline Calmy-Rey. Si ce procédé échoue, l'UDC part dans l'opposition."

Proposition complémentaire Suisse romande (Gérald Nicod, Chexbres, Michaël Buffat, Vuarrens, Daly Chéhab, Vevey et Gilberte Demont, St. Prex)

- 1. La décision du groupe du 24 octobre est soutenue dans son intégralité.
- 2. Le groupe est invité à examiner la décision complémentaire suivante:

"Si après le quatrième tour des scrutin deux représentants du PDC sont élus contre la volonté de l'UDC, la concordance numérique est rompue à cause de l'attitude du PS. Dans ce cas, l'UDC vise la constitution d'un gouvernement bourgeois. Cela signifie qu'il faut faire élire Samuel Schmid et Christoph Blocher dans les deux tours de scrutin suivants. Si cette procédure échoue, l'UDC part dans l'opposition."

Les deux propositions visant le même objectif, le conseiller national Toni Bortoluzzi retire la sienne au profit de celle de la Suisse romande.

Proposition éventuelle du conseiller d'Etat Urs Gasche

Biffer la dernière phrase du deuxième alinéa de la proposition de la Suisse romande.

Vote

La proposition principale est approuvée par 449 voix contre 7 avec 57 abstentions. La proposition complémentaire de la Suisse romande l'emporte sur la proposition éventuelle Gasche par 427 voix contre 59.

La proposition complémentaire de la Suisse romande est acceptée par 448 voix contre 13.

2. Comité central

Le Comité central (CC) se compose actuellement d'environ 100 membres. Un certain nombre d'entre eux sont nommés d'office alors que d'autres sont élus. Chaque section cantonale a droit à au moins un siège.

Parmi les tâches statutaires du Comité central, il faut citer notamment la préparation des assemblées des délégués, la décision de lancer un référendum, l'examen et l'adoption de documents programmatiques, la prise de position concernant des votations fédérales (dans la mesure où les objets ne sont pas traités par l'Assemblée des délégués) ainsi que diverses élections.

Membres du Comité central au 29.02.04 :

Membres d'office selon art. 18 ch. 1 al. 1 des statuts:

Président du parti	CN Ueli Maurer, ZH
Vice-présidents du parti	CN Toni Brunner, SG
	CN Jean Fattebert, VD
	Cornelia Stamm Hurter, SH
Conseillers fédéraux	CF Samuel Schmid, BE
	CF Christoph Blocher, ZH
Président du groupe	CN Caspar Baader, BL
Secrétaire général	Gregor A. Rutz, ZH
Présidente des Femmes UDC	Esther Weber, ZH
Président des Seniors UDC	Hanspeter Seiler, BE
Président UDC International	Rolf B. Schudel
Présidents des partis cantonaux	AG CN Hans-Ulrich Mathys
	AI Emil Mock
	AR Jakob Freund
	BE CN Hermann Weyeneth
	BL Karl Willimann
	BS Angelika Zanolari
	FR Jean-Luc Rimaz
	GE CN Jacques Pagan
	GL Peter Rothlin
	GR Barbara Janom Steiner
	JU Roland Koller
	LU CN Felix Müri

NE	CN Yvan Perrin
NW	Michèle Blöchliger
OW	Albert Sigrist
SH	Werner Bolli
SG	CN Toni Brunner
SO	Heinz Müller
SZ	CN Pirmin Schwander
TG	Willy Nägeli
TI	Paolo Wicht
UR	Paul Dubacher
VD	CN Guy Parmelin
VS	Raphaël Filliez (Valais romand)
VS	Markus Schwery (Haut-Valais)
ZG	CN Marcel Scherer
ZH	Rudolf Ackeret
JUDC	Thomas W.G. Schmidt

Membres élus selon art. 18 ch. 1 al. 2 ch. 1 des statuts:

AG	Hans-Peter WüthrichLieni FüglistallerRoger Fricker
Al	Hans BrülisauerBruno Lindenmann
AR	- Edgar Bischof
BE	Jolanda BrunnerJudith Renner BachCdE Werner LuginbühlFranziska SchluepChristoph Neuhaus
BL	- Erika Schaub - Rudolf Furrer
BS	- CN Jean Henri Dunant - Joël Thüring

FR	- Walter Froehlich
GE	- Pierre Schifferli
GL	- Christoph Stüssi
	- Christian Eggenberger
GR	- Regula Eichenberger
	- CN Hansjörg Hassler
JU	- vacant
LU	- Christoph Portmann
	- Martin Müller
NE	- Paul-Etienne Borioli
NW	- Jörg Genhart
OW	- Adrian Halter
	- Herbert Raess
SG	- Stefan Kölliker
	- Paul Meier
	- CN Theophil Pfister
SH	- CE Hannes Germann
	- Christian Meister
20	- Kurt Schönberger
SO	- Beat Ehrsam
	Christoph BalluffCN Walter Wobmann
SZ	- Ueli Brügger
	- Daniel Kälin
TG	- Hermine Hascher
	- CN Hansjörg Walter
TI	- Eros Mellini
UR	- Christian Arnold
VD	- CdE Jean-Claude Mermoud
	- Adrien Streit
VS	- CN Oskar Freysinger
	- Willy Zemp
ZG	- Yvonne Kraft

ZH	- CN Max Binder
	- CN Toni Bortoluzzi
	- Claudio Zanetti
	- CdE Rita Fuhrer
	- CN Ernst Schibli
	- CN Ulrich Schlüer
JUDC	- Jürg M. Stauffer

Membres élus selon art. 18 ch. 1 al. 2 ch. 2 des statuts:

Au max. 15 membres suppl.	Nathalie Falcone
	CN Hans Fehr
	Sylvia Flückiger
	CN Brigitta M. Gadient
	CN Ursula Haller
	Kurt Küng
	CN Otto Laubacher
	CN Christoph Mörgeli
	Jeannette Schlegel
	Marianne Steiner

3. Comité directeur

Le Comité directeur (CD) se compose actuellement de 27 membres nommés d'office ou élus. Le CD conduit les affaires courantes du parti, entretient les contacts avec les partis cantonaux et veille à ce que les intérêts de ceux-ci soient pris en compte. Autorité d'arbitrage, le CD examine des litiges à la demande de membres individuels, d'organes du parti et de sections cantonales, de district et locales. Le Comité directeur se réunit en règle générale une fois par mois.

Membres du Comité directeur au 13.03.2004

Membres d'office selon art. 20 al. 1 des statuts:

Président du parti	CN Ueli Maurer
Vice-présidents du parti	CN Toni Brunner
The process of the same	CN Jean Fattebert
	Cornelia Stamm Hurter
Conseillers fédéraux	CF Samuel Schmid
	CF Christoph Blocher
Président du groupe	CN Caspar Baader
Secrétaire général	Gregor A. Rutz
Les présidents des six partis ayant le plus	Rudolf Ackeret, ZH
d'électeurs en valeur absolue	CN Hermann Weyeneth, BE
	CN Hans-Ulrich Mathys, AG
	CN Toni Brunner, SG
	CN Felix Müri, LU
	CN Guy Parmelin, VD
Présidente des Femmes UDC	Esther Weber
Président des Seniors UDC	Hanspeter Seiler
Présidents des Jeunes UDC	Thomas W.G. Schmidt
Le questeur	Hannes Estermann

Membres élus selon art. 20 al. 2 des statuts:

Un représentant de la Suisse romande	CN Jacques Pagan
Un représentant de la Suisse italienne	Eros Mellini
Un représentant de la Suisse romanche	Barbara Janom Steiner
Une représentante de la Suisse centrale	Michèle Blöchliger
Cinq à huit autres membres	CE This Jenny
(sur proposition de la présidence du parti)	Kurt Küng
	CN Otto Laubacher
	CN Christoph Mörgeli
	CN Hansjörg Walter
	Angelika Zanolari

4. Secrétariat général

Le secrétariat général est la centrale administrative du parti. Il assume notamment les tâches suivantes: secrétariat et conseil du groupe parlementaire, coordination et soutien administratif de tous les organes du parti, organisation et exécution des manifestations du parti, préparation et accompagnement des élections et votations fédérales ainsi que relations publiques du parti.

Durant l'exercice écoulé, les personnes suivantes travaillaient au secrétariat général:

Fonction	Collaborateur / Collaboratrice
Secrétaire général	Gregor A. Rutz, Küsnacht (ZH)
Secrétaire générale suppléante	Aliki M. Panayides, Dr., Ostermundigen (BE)
Porte-parole	Yves Bichsel, Dr., Zollikofen (BE)
Porte-parole suppléant	Simon Glauser, Berne
Collaborateurs scientifiques	Silvia Bär, Wiler bei Seedorf (jusqu'au 30.6.)
	Dominik Schneider (dès 10.6.)
	Thomas Porchet, Winterthur (ZH)
	Jeannine Grünenfelder, Wangs (SG)
	llse Kaufmann, Bülach (ZH)
Coord. UDC Suisse romande	Gilberte Demont, St-Prex (VD)
Direction du secrétariat	Rahel Küng, Düdingen (FR)
Secrétariat / Assistante du groupe	Maya Müller, Muri (BE)
Secrétariat	Susanne Rebora, Schliern (BE)
Responsable des projets	Markus Zollinger, Zürich (dès 26.5.)

5. Groupe de l'Assemblée fédérale

Les membres du Conseil national et du Conseil des Etats qui ont été élus sur une liste cantonale UDC forment un groupe parlementaire indépendant. Le groupe défend les objectifs politiques de l'UDC Suisse à l'intérieur et à l'extérieur des Chambres fédérales.

Conseillers fédéraux

Schmid Samuel, Chef DDPS, Rüti b. Büren (BE) Blocher Christoph, Chef DFJP, Herrliberg (ZH)

Conseillers nationaux

AG	Giezendanner Ulrich, Rothrist Glur Walter, Glashütten Mathys Hans-Ulrich, Holziken Siegrist Ulrich, Dr., Lenzburg Speck Christian, Oberkulm Stamm Luzi, Baden
BE	Amstutz Adrian, Sigriswil* Haller Ursula, Thoune Joder Rudolf, Belp Oehrli Fritz Abraham, Teuffenthal Schenk Simon, Trubschachen Schmied Walter, Moutier Wandfluh Hansruedi, Frutigen Weyeneth Hermann, Jegenstorf
BL	Baader Caspar, Gelterkinden Miesch Christian Titterten*
BS	Dunant Jean Henri, PrivDoz. Dr., Bâle
FR	Rime Jean-François, Bulle*
GE	Pagan Jacques, Genève* Reymond André, Veyrier*
GR	Gadient Brigitta M., Coire Hassler Hansjörg, Donath
LU	Kunz Josef, Grosswangen Laubacher Otto, Kriens Müri Felix, Emmenbrücke*
NE	Perrin Yvan, La Côte-aux-Fées*

SG	Bigger Elmar, Vilters-Wangs Brunner Toni, Ebnat-Kappel Hutter Jasmin, Altstätten* Pfister Theophil, Flawil
SO	Borer Roland, Kestenholz Wobmann Walter, Gretzenbach*
SZ	Föhn Peter, Muotathal Schwander Pirmin, Lachen*
TG	Baumann J. Alexander, Dr., Kreuzlingen Spuhler Peter, Weiningen Walter Hansjörg, Wängi
VD	Bugnon André, Saint-Prex Fattebert Jean, Villars-Bramard Parmelin Guy, Bursins* Veillon Pierre-François, Les Plans-sur- Bex*
VS	Oskar Freysinger, Savièse*
ZG	Scherer Marcel, Hünenberg
ZH	Binder Max, Illnau Bortoluzzi Toni, Affoltern a.A. Fehr Hans, Eglisau Kaufmann Hans, Wettswil Keller Robert, Pfäffikon Maurer Ueli, Wernetshausen Mörgeli Christoph, Prof. Dr., Uerikon Rutschmann Hans, Rafz* Schibli Ernst, Otelfingen Schlüer Ulrich, Dr., Flaach Stahl Jürg, Winterthour Zuppiger Bruno, Hinwil

^{*} élus 2003

Conseillers aux États

AG	Reimann Maximilian, Dr., Gipf-Oberfrick
BE	Lauri Hans, Dr., Münsingen
GL	Jenny This, Glaris
GR	Brändli Christoffel, Landquart
SH	Germann Hannes, Dr., Opfertshofen
SZ	Kuprecht Alex, Pfäffikon*
TG	Bürgi Hermann, Dr., Dussnang
ZH	Hofmann Hans, Horgen

^{*} élu 2003

Ils ont quitté le parlement



Hanspeter Seiler, président du Conseil national en 1999/2000, n'était plus candidat aux élections fédérales de 2003. Ce natif de l'Oberland bernois était membre du parlement fédéral depuis 1987 et siégeait durant sa dernière législature à la Commission des transports et des télécommunications ainsi qu'à la Commission des affaires juridiques du Conseil national

Lisbeth Fehr, de Humlikon (ZH), conseillère nationale depuis 1991, ne s'est pas non plus présentée aux dernières élections. Elle était membre de la Commission de politique extérieure et de la Délégation au Conseil de l'Europe.

Le conseiller national **Jakob Freund** a également quitté le parlement. Il y représentait depuis 1995 le canton d'Appenzell-Rhodes Extérieurs et il siégeait à la Commission de la politique de sécurité et à la Commission de gestion.

III. VOTATIONS FÉDÉRALES

Votations fédérales du 8 février	Mot d'ordre UDC	Mot d'ordre PRD	Mot d'ordre PDC	Mot d'ordre PS	Peuple Oui	Peuple Non	Canton Oui	Canton Non	
Révision des droits populaires	Non	Oui	Oui	Non	70.3 %	29.7 %	23	0	accepté
Participations cantonales aux coûts des traitements hospitaliers	Oui	Oui	Oui	Oui	77.3 %	22.7 %	23	0	accepté
Votations fédérales du 18 mai									
Armée XXI	Oui	Oui	Oui	pas de mot d'ordre	76.0 %	24.0 %	23	0	accepté
Protection civile	Oui	Oui	Oui	Oui	80.5 %	19.5 %	23	0	accepté
Initiative populaire "pour des loyers loyaux"	Non	Non	Non	Oui	32.7 %	67.3 %	1	22	refusé
(Initiative des dimanches	Non	Non	Non	Oui	37.6 %	62.4 %	0	23	refusé
Initiative-santé	Non	Non	Non	Oui	27.1 %	72.9 %	0	23	refusé
Droits égaux pour les personnes handi- capées"	Non	Non	Non	Oui	37.7 %	62.3 %	3	20	refusé
Sortir du nucléaire	Non	Non	Non	Oui	33.7 %	66.3 %	0.5	22.5	refusé
MoratoriumPlus	Non	Non	Non	Oui	41.6 %	58.4 %	1	22	refusé
Initiative pour des places d'apprentissage	Non	Non	Non	Oui	31.6 %	68.4 %	0	23	refusé

IV. ELECTIONS FEDERALES

Canton	Part électorale Conseil national	Sièges Conseil national 1999	Siège Conseil des Etats 1999	Part électo- rale Conseil national 2003	Sièges Conseil national 2003	Siège Conseil des Etats 2003
AG	31.8 %	5	1	34.6 %	6	1
AI ST	25.7 %					
AR WR	37.5 %	1		38.3 %		
ве 🦥	28.6 %	8	1	29.6 %	8	1
BL BL	18.0 %	1		26.5 %	2	
BS	13.5 %	1		18.6 %	1	
FR	11.4 %			21.4 %	1	
GE C	7.5 %			18.3 %	2	
GL I			1			1
GR 🏂	27.0 %	2	1	33.9 %	2	1
JU	7.2 %			8.3 %		
LU	22.7 %	2		22.9 %	3	
NE U				22.5 %	1	
NW S						
ow 🗐				33.6 %		
SH 🕏	26.0 %		1	28.5 %		1
so	18.6 %	1		22.5 %	2	

SG	27.6 %	3		33.1 %	4	
SZ	35.8 %	1		43.6 %	2	1
TG	33.2 %	3	1	41.0 %	3	1
TI	5.3 %			7.6 %		
UR V				31.3 %		
VD LIBERTS PATRIE	10.7 %	2		20.3 %	4	
VS	9.0 %			13.4 %	1	
ZG	21.4 %	1		27.7 %	1	
ZH	32.5 %	13	1	33.4 %	12	1
СН	22.5 %	44	7	26.7 %	55	8

V. LES SECTIONS CANTONALES ET LEURS REPRÉSENTATIONS DANS LES PARLEMENTS CANTONAUX

(Etat mars 04)

Canton	Année élec- torale	Part électorale UDC dans les élections cantona- les (année de référence)	Sièges UDC (année de réf.) dans le parlement cantonal	Total des sièges dans les parle- ments canto- naux
AG	2001	33.5 %	72	200
AR K	2002 (tous les 3 ans)	*	8	65
BE 📆	2002	31.8 %	67	200
BL BL	2003	21.8 %	20	90
BS	2000	10.1 %	14	130
FR	2001 (tous les 5 ans)	16.8 %	16	130
GE	2001	10.5 %	10	100
GL T	2002	26.6 %	21	80
GR 🍣	2003 (tous les 3 ans)	*	33	120
JU	2002	5.6 %	2	60
LU	2003	21.7 %	26	120
NW S	2002	13.6 %	7	60
ow ©	2002	14.4 %	7	55
SH 🔻	2000	33.6 %	27	80

so	2001	16.2 %	21	144
SG	2000	22.6 %	42	180
SZ	2000	20.9 %	20	100
TG	2000	29.7 %	42	130
TI	2003	4.6 %	6	90
UR 😈	2000	8.9 %	4	64
VD LIBERTS PATRIE	2002	12.2 %	22	180
VS	2001	5.8 %	2	130
ZG	2002	21.6 %	18	80
ZH	2003	30.2 %	61	180

^{*} pas d'indication (élections par circonscription ou majoritaires)

VI. LES SECTIONS CANTONALES SUR INTERNET

UDC Suisse	www.svp.ch	gs@svp.ch
AG	www.svp-ag.ch	info@svp-ag.ch
Al	www.svp-ai.ch	
AR	www.svp-ar.ch	sekretariat@svp-ar.ch
BE	www.svp-bern.ch	sekretariat@svp-bern.ch
BL	www.svp-baselland.ch	rfurrer@svp-baselland.ch
BS	www.svp-basel.ch	info@svp-basel.ch
FR	www.svp-fr.ch	sekretariat@svp-fr.ch
GE	www.udc-geneve.ch	info@udc-geneve.ch
GL	www.svp-gl.ch	info@svp-gl.ch
GR	www.svp-gr.ch	sekretariat@svp-gr.ch
JU	www.udc-jura.ch	secretariat@udc-jura.ch
LU	www.svp-lu.ch	sekretariat@svp-lu.ch
NE	www.udc-ne.ch	secretariat@udc-ne.ch
NW	www.svp-nw.ch	info@svp-nw.ch
OW	www.svp-ow.ch	info@svp-ow.ch
SH	www.svp-sh.ch	info@svp-sh.ch
SG	www.svp-stgallen.ch	sekretariat@svp-stgallen.ch
SO	www.svp-so.ch	info@svp-so.ch
SZ	www.svp-sz.ch	daniel.kaelin@svp-sz.ch
TG	www.svp-thurgau.ch	sekretariat@svp-thurgau.ch
TI	www.udc-ticino.ch	info@udc-ticino.ch
UR	www.svp-uri.ch	svp@svp-uri.ch
VD	www.udc-vaud.ch	secretariat@udc-vaud.ch
Haut-Valais	www.svpo.ch	willy-zemp@bluemail.ch
Valais romand	www.udc-valais.ch	
ZG	www.svp-zug.ch	sekretariat@svp-zug.ch
ZH	www.svp-zuerich.ch	sekretariat@svp-zuerich.ch